

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre centre urbain nord 1080 Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Abderrazek SOUEI.

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		234 557	207 917	234 557
Moins: Amortissements		(216 057)	(207 917)	(211 617)
		18 500	-	22 940
Immobilisations corporelles		45 423 651	44 846 505	45 126 670
Moins: Amortissements et provisions		(31 333 360)	(29 405 093)	(30 350 885)
	4.1	14 090 291	15 441 412	14 775 785
Immobilisations financières		1 384 716	390 909	374 940
Moins: Provisions		(20 709)	(20 709)	(20 709)
	4.2	1 364 007	370 200	354 231
Total des actifs immobilisés		15 472 798	15 811 612	15 152 961
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		15 472 798	15 811 612	15 152 961
ACTIFS COURANTS				
Stocks		619 348	669 360	632 350
Moins: Provisions		-	-	-
	4.3	619 348	669 360	632 350
Clients et comptes rattachés		4 924 105	4 590 404	5 240 220
Moins: Provisions		-	-	-
	4.4	4 924 105	4 590 404	5 240 220
Autres actifs courants		822 848	813 582	740 410
Moins: Provisions		(152 873)	(152 873)	(152 873)
	4.5	669 975	660 709	587 537
Placements et autres actifs financiers	4.6	13 053 984	9 634 346	11 870 750
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	1 315 551	3 374 148	3 121 450
Total des actifs courants		20 582 963	18 928 967	21 452 330
TOTAL DES ACTIFS		36 055 761	34 740 579	36 605 291

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN
(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital		18 738 720	17 697 680	17 697 680
Réserves		2 781 666	2 591 297	2 408 708
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés		8 335 881	8 087 823	8 087 823
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 995 777	28 516 310	28 333 721
Résultat de l'exercice		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Total des capitaux propres	4.8	31 511 422	29 707 139	31 844 639
PASSIFS				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Provisions pour risques et charges	4.9	840 814	927 019	741 313
Total des passifs non courants		840 814	927 019	741 313
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	456 982	753 758	564 596
Autres passifs courants	4.11	3 240 778	3 346 898	3 448 986
Concours bancaires et autres passifs financiers		5 765	5 765	5 765
Total des passifs courants		3 703 525	4 106 421	4 019 347
Total des passifs		4 544 339	5 033 440	4 760 660
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		36 055 761	34 740 579	36 605 299

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT**(Exprimé en dinars)**

(Modèle autorisé)	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	5.1	5 220 446	5 042 200	10 897 003
Autres produits d'exploitation	5.2	519 598	512 154	1 052 705
Total des produits d'exploitation		5 740 044	5 554 354	11 949 713
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits à livrer		11 669	(13 768)	(2 280)
Achats consommés	5.3	380 163	311 847	685 883
Charges de personnel	5.4	1 969 802	1 959 211	4 037 033
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	1 115 505	1 275 702	2 233 503
Autres charges d'exploitation	5.6	468 290	439 904	922 925
Total des charges d'exploitation		3 945 429	3 972 896	7 877 063
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 794 615	1 581 458	4 072 650
Charges financiers nettes	5.7	(3 333)	(12 352)	(18 590)
Produits des placements	5.8	494 084	376 893	793 313
Autres gains ordinaires	5.9	109 818	95 763	303 363
Autres pertes ordinaires		(2 650)	-	(32 890)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 392 534	2 041 762	5 117 843
Impôt sur les bénéfices		(876 889)	(850 933)	(1 606 920)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 515 645	1 190 829	3 510 913
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 515 645	1 190 829	3 510 913

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinars)

(Modèle de autorisé)	<u>Notes</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions		1 086 415	1 275 703	2 039 489
Variation des :				
* Stocks		13 006	(11 503)	25 502
* Créances		316 122	1 155 082	(1 804 904)
* Autres actifs courants	6.1	(275 433)	(300 515)	(119 345)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	(331 604)	1 155 313	1 093 084
Plus ou moins value de cession		(7 733)	-	(106 094)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		2 316 418	2 154 745	4 638 650
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(281 196)	(650 248)	(981 901)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		7 733	-	77 647
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières		(1 000 000)	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 273 463)	(650 248)	(904 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(1 769 768)	(1 374 173)	(1 374 173)
Affectations Fonds social		(79 094)	(77 375)	(259 964)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 848 862)	(1 451 548)	(1 634 137)
Variation de trésorerie		(805 907)	52 949	2 100 259
Trésorerie au début de l'exercice		14 615 693	12 515 434	12 515 434
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 809 786	12 568 383	14 615 693

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme au capital de

18 738 720 dinars, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2014 un résultat bénéficiaire de **1 515 645 dinars** contre un résultat également bénéficiaire au cours du premier semestre l'exercice 2013 de l'ordre de **1 190 829 dinars**, soit une progression nette de l'ordre de **324 816 dinars** qui s'explique essentiellement par :

- Augmentation des revenus de : **178 246 dinars**
- Augmentation des charges de personnel de : **10 591 dinars**
- Augmentation des achats consommés de : **68 316 dinars**
- Diminution des dotations aux amortissements et aux provisions de : **160 197 dinars**
- Progression des produits de placement de : **117 191 dinars**

2.2 L'arrivée du terme des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées, et elles sont arrivées à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

Ainsi, afin de fixer les prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvellement des conventions de servitude, la SOTRAPIL a effectué les démarches suivantes :

- Le recours en juillet 2012 à un ingénieur urbaniste expert près des tribunaux fonciers pour l'estimation des indemnités à verser aux propriétaires terriens ;
- La communication du rapport d'expertise aux services compétents du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières pour avis et approbation.

Cependant, le Ministère n'a donné aucune suite au rapport d'expertise et a exigé à plusieurs reprises la réalisation du levé topographique considéré coûteux par la SOTRAPIL qui continue à relancer le Ministère pour solliciter son avis sur les résultats contenus dans ledit rapport.

Devant ce silence, le conseil d'administration a décidé respectivement dans sa réunion du 29 Avril 2013 et celle du 27 Mars 2014 ce qui suit :

- Reporter la campagne de renouvellement des contrats de servitude jusqu'à la fixation des prix de référence par le Ministère des domaines de l'état et des affaires foncières ;
- Utiliser les prix de référence indiqués au niveau du rapport de l'expert judiciaire comme base pour l'estimation de la provision pour amortissements relative à la consommation programmé de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline traduite aux niveau des états financiers de la SOTRAPIL.

Par conséquent, et jusqu'à la date de publication de ces états financiers la SOTRAPIL n'a renouvelé aucune convention de servitude ayant arrivée à terme.

Il n'en reste pas moins vrais que la société a inséré au niveau de son budget d'investissement pour l'exercice 2014 un montant approximatif de **3 000 000 dinars** qui servira au renouvellement des dites conventions.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

2.3 Profit net sur position de litrage

Du moment où la SOTRAPIL achète à chaque cycle une quantité de produits pétroliers utilisée sous forme de bouchons entre les différents produits au moment du pompage et que ces bouchons sont récupérés, traités puis réinjecter dans les produits facturés aux clients en sus de ce qu'ils ont commandés auprès de la STIR, la SOTRAPIL réalise ainsi une plus value sur les produits utilisés initialement comme bouchons de séparations des produits transportés.

Les comptes de la position de litrage sont un compte de produit et un compte de charge. Le premier enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers livrées par SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont demandées auprès de la STIR et ce en raison de la capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage de certains autres clients.

Le deuxième enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers commandés par certains clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne leur ont pas été livrées à cause de leur capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage des produits pétroliers.

Le profit net sur position de litrage qui est égale à la différence entre le solde du compte « profit sur position de litrage » et le solde du compte « perte sur position de litrage ».

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2014 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants:

- | | | | |
|---|----|-----|-----|
| • Constructions principales et annexes | 5% | 10% | 20% |
| • Installations techniques, matériels et outillages industriels | | | 10% |
| • Matériels de transport | | | 20% |
| • Installations générales, agencements et aménagements divers | | | 10% |
| • Equipements de bureaux | | | 10% |

L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 - Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 - Stocks

3.3.1 - Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 - Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 30 juin 2014. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 - Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

NOTES 4: RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Terrains		625 640	625 640	625 640
Constructions	4-1-1	36 001 978	35 881 441	35 916 630
Installations techniques mat et outillages industriels		3 491 484	3 218 792	3 394 923
Matériels de transport		1 325 092	1 259 422	1 259 781
Equipements de bureaux		1 013 021	951 649	972 503
Installations générales, Agencements et Aménagements divers		538 790	513 162	538 791
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 425 551	2 394 304	2 416 310
Total brut		45 423 651	44 846 505	45 126 673
Amortissements et provisions		(31 333 360)	(29 405 093)	(30 350 885)
Total net		14 090 291	15 441 412	14 775 788

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Construction Pipe Bizerte-Radès	18 339 937	18 339 937	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	2 563 476	2 478 128	85 348
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Radès	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Radès	35 957	35 957	-
Autres constructions	2 310 389	2 310 389	-
Total	36 001 978	35 916 630	85 348

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Projet Skhira-Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032	348 032
Travaux de construction liés aux pompes du pipe Jet		-	-	12 800
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542	128 542
Amélioration de la protection du pipe contre la corrosion		27 031	27 031	27 031
Maintenance Pipe Bizerte - Radès		19 787	-	-
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813	23 813
Réaménagement du Terrain Bizerte-Tunis		37 355	36 797	36 797
Renouvellement Matériels Station Radès		8 535	-	-
Renouvellement des contrats de servitudes		5 782	5 110	5 782
Autres projets		2 561	866	9 400
Total brut		2 425 551	2 394 304	2 416 310
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel Hayet		(2 172 145)	(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(23 813)	(152 355)
Total net		101 051	198 346	91 810

4-1-2-1 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - Hayet (Région du grand sahel) pour une valeur totale de 1 824 113 dinars. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de 297 622 dinars. Des difficultés sont apparus quand à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de 1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites. Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel Hayet d'un montant de 348 032 dinars ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2 Immobilisations financières

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Titres de participations	4-2-1	60 050	60 050	60 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	1 000 000	-	-
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	310 428	316 621	300 657
Dépôts et cautionnements		14 238	14 238	14 238
Total brut		1 384 716	390 909	374 945
Provisions pour dépréciation des prêts octroyés aux personnels		(20 709)	(20 709)	(20 709)
Total net		1 364 007	370 200	354 236

4-2-1 Titres de participation

Titres		Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP	4-2-1-1	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996	50
Zone franche de Zarsis		600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
Total				60 050

4-2-1-1 Le nombre des actions gratuites s'élèvent au 10 Septembre 2013 à 96 actions à la date de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la SNDP.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Obligations ligne BNA Capitaux	400 000	-	-
Obligations ligne STB Finance	400 000	-	-
Obligations ligne BH	200 000	-	-
Total	1 000 000	-	-

4-2-3 Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2013	300 657
Prêts accordés en 2014	67 924
Remboursement des prêts au cours du premier semestre 2014	52 733
Reclassements à moins d'un an	(110 886)
Solde au 30 Juin 2014	310 428

4-3 Stocks

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	136 266	163 126	137 603
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	483 082	501 726	483 460
Produits à livrer JET		-	4 508	11 291
Total		619 348	669 360	632 354

4-3-1 Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial au 01 Janvier 2014	137 603
Les entrées du premier semestre	8 907
Les sorties du premier semestre	(10 244)
Stock final au 30 Juin 2014	136 266

4-3-2 Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 30 juin 2014. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales	402 537
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminants	80 545
Stock au 30 Juin 2014	483 082

4-4 Clients et comptes rattachés

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
SHELL		461	461	461
TOTAL Tunisie		324 961	464 872	389 462
LIBYA OIL		359 656	570 105	448 952
STAROIL		98 656	107 459	190 529
SNDP		471 064	846 774	629 923
VIVO ENERGY		594 175	1 403 165	531 706
Clients, factures à établir	4-4-1	3 075 133	1 197 568	3 049 194
Total Brut		4 924 105	4 590 404	5 240 227

Ces comptes enregistrent :

- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées d'autres clients au moment de l'opération de pompage.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers;
- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers par pipeline, et qui demeurent non payées jusqu'au 30 juin 2014.

4-4-1 Clients, factures à établir

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compte courant produit STAROIL	288 605	10 653	345 098
Compte courant produit OILIBYA	234 535	31 253	419 930
Compte courant produit SNDP	1 032 649	500 703	1 236 451
Compte courant produit TOTAL	197 934	42 063	621 590
Compte courant VIVO ENERGY	715 204	32 646	231 839
	-	-	-
Factures à établir (Transport des produits pétroliers)	606 206	580 250	194 286
Total	3 075 133	1 197 568	3 049 194

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 30 juin 2014 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées;
- De la contre partie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5 Autres actifs courants

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fournisseurs débiteurs		28 928	137 034	17 497
Personnel, avances et acomptes		80 291	38 777	85 679
Crédit de TVA		-	759	-
Autres comptes débiteurs	4-5-1	307 190	247 899	267 589
Produits à recevoir	4-5-2	227 621	237 289	210 732
Charges constatées d'avance	4-5-3	172 267	148 330	158 915
Etat, crédit de TFP		6 160	3 103	-
Autres		391	391	-
Total brut		822 848	813 582	740 412
Provisions	4-5-4	(152 873)	(152 873)	(152 873)
Total net		669 975	660 709	587 539

4-5-1 Autres Comptes débiteurs

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fina TOTAL	4-5-1-1	77 551	77 551	77 551
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 037	128 037	128 036
Société de Promotion du Lac de Tunis	4-5-1-3	33 143	33 143	33 143
STAROIL		-	-	28 447
Société National de Distribution des produits Pétroliers		20	9 003	-
Banque Tuniso-Koweitienne		54 217	165	-
Autres débiteurs divers		10 454	-	-
ATCT		3 768	-	412
Total		307 190	247 899	267 589

4-5-1-1 Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût du raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client Total Tunisie de Radès à ses dépôts de l'aéroport de Tunis carthage en contre partie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-1-3 Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT)

Cette créance a fait l'objet d'une provision pour son montant total.

4-5-2 Produits à recevoir

	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
	(en dinars)	(en dinars)
- Ministère de l'industrie -Salaires des détachés	221 112	191 437
- Autres produits à recevoir	6 509	19 295
Total	227 621	210 732

4-5-3 Charges constatées d'avance

	<u>30/06/2014</u> (en dinars)	<u>31/12/2013</u> (en dinars)
- Taxes sur les véhicules	4 663	-
- Factures OMMP payées d'avance	44 278	88 557
- Factures AE TECH payées d'avance	2 434	5 356
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	10 108	24 144
- STAR- Assurance	54 623	16 233
- Factures OACA	19 071	-
- Factures de l'intermédiaire en Bourse-BIAT	4 720	-
- TRANSTU-Abonnements de Transport au titre de 2013	-	4 876
- Facture ARCHIDOC	5 071	-
- Stocks de Carburant non consommés	16 279	19 668
- Autres charges constatées d'avance	11 020	81
Total	172 267	158 915

4-5-4 Provisions

	<u>30/06/2014</u>
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les débiteurs divers	145 565
Total	152 873

4-6 Placements et autres actifs financiers

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Prêts à moins d'un an sur fonds social	110 886	105 215	98 054
Placements courants 4-6-1	12 500 000	9 200 000	11 500 000
Intérêts courus sur placements à terme 4-6-2	443 098	329 131	272 703
Total	13 053 984	9 634 346	11 870 757

4-6-1 Placements courants

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Placements BTK	2 000 000	1 700 000	-
Placements -Amen Bank	5 000 000	3 000 000	2 500 000
Compte à terme Amen Bank	-	-	3 000 000
Certificats de dépôt- Amen Bank	1 500 000	500 000	-
Certificats de dépôt- BTK	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Compte à terme BTK	-	-	2 000 000
Total	12 500 000	9 200 000	11 500 000

4-6-2 Intérêts de placements

	<u>30/06/2014</u>
Amen Bank (Lafayette)	132 424
Banque Tuniso- Kweitienne (Centre Urbain Nord)	308 989
Obligations ligne BNA Capitaux	674
Obligations ligne STB Finance	674
Obligations ligne BH	337
Total	443 098

4-7 Liquidités et équivalents de liquidités

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Comptes courants bancaires	4-7-1	1 315 269	3 374 090	3 121 344
Caisse		282	58	114
Total		1 315 551	3 374 148	3 121 458

4-7-1 Comptes courant bancaires

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
BNA (Kheireddine Pacha)	22 833	26 207	24 517
BANQUE DE L'HABITAT	189 305	2 266	2 237
UBCI (El Menzah)	6 939	1 907	1 916
STB	39	39	39
ATB	5 129	167	148
STB (Mahrajène)	6 932	1 981	1 932
BTK (Centre Urbain Nord)	210 942	171 997	725 411
BTK (centrale)	219	216	217
AMEN BANK (Lafayette)	110 346	2 823 934	1 145 216
BTK Fonds Social	85 470	25 189	18 868
Union Internationale des Banques	291 483	319 891	1 200 547
BANQUE DE TUNISIE	496	496	496
Banque Ziytouna	385 435	-	-
Compte bloqué	(300)	(200)	(200)
Total	1 315 269	3 374 090	3 121 344

4-8 Capitaux propres

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Capital social	4-8-1	18 738 720	17 697 680	17 697 680
Réserves	4-8-2	2 781 666	2 591 297	2 408 708
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	8 335 881	8 087 823	8 087 823
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 995 777	28 516 310	28 333 721
Résultat net de l'exercice		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Capitaux propres avant affectation		31 511 422	29 707 139	31 844 639

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2014 au 30 Juin 2014, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1 Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 05 Juin 2014 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 208 208 actions de valeur nominale de 5 dinars de la façon suivante :

Réserve spéciale de réinvestissement	895 879
Incorporation des résultats reportés	145 161
Total	1 041 040

4-8-2 Réserves

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Réserves légales		1 769 768	1 717 716	1 717 716
Réserves extraordinaires		160 205	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1	851 693	713 376	530 787
Total		2 781 666	2 591 297	2 408 708

4-8-2-1 Réserves pour fonds social

Fonds social au 1er janvier 2014	530 787
Ressources de la période	414 971
- Quote-part résultat de l'exercice 2013	400 000
- Intérêts des prêts au personnel	5 374
- Intérêts bancaires capitalisés	285
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	9 313
Emplois de la période	94 065
- Restauration	84 240
- Omra	5 925
- Dons	3 900
Fonds social au 30 juin 2014	851 693

4-8-3 Résultats reportés

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>
Résultats reportés	8 335 881	8 520 495
Modifications comptables affectant les résultats reportés (exercices antérieurs)	-	(432 672)
	<u>8 335 881</u>	<u>8 087 823</u>
Résultat net de l'année 2013	3 510 918	
Résultats reportés au 31 décembre 2013	8 087 823	
Résultat avant affectation	11 598 741	
Réserves spéciale de réinvestissement	(895 879)	
Incorporation de résultats reportés au capital social	(145 161)	
Dividendes 2013 (400 millimes par action)	(1 769 768)	
Dotation annuelle au fonds social	(400 000)	
Réserve légale	(52 052)	
Résultats reportés au 30 Juin 2014	8 335 881	

4-9 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590	58 590
Affaire juridique de Comete et Trapil	4-9-1	433 973	433 973	433 973
Charges d'amortissements des droits de servitudes	4-9-2	348 251	434 456	248 750
Total		<u>840 814</u>	<u>927 019</u>	<u>741 313</u>

4-9-1 Affaire juridique de Comete et Trapil

La provision de Comete et Trapil a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement et ceci pour le règlement du reliquat du montant du marché qui a été résilié. Pour cela, SOTRAPIL a constaté une provision à hauteur de 20% du montant du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte et qui est exigé pour paiement.

4-9-2 Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre du premier semestre de l'année 2014 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fournisseurs, achats d'immobilisations	38 009	20 163	29 266
Fournisseurs, achats de biens et services	192 389	430 364	287 332
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	176 085	202 995	169 045
Fournisseurs, factures non parvenues	50 499	100 236	78 953
Total	456 982	753 758	564 596

4-11 Autres passifs courants

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Clients créditeurs	4-11-1	1 949 330	1 902 805	2 086 424
Personnel, œuvres sociales		280 943	332 997	357 193
Personnel, oppositions		1 408	2 604	1 800
Personnel, charges à payer		387 644	444 260	386 831
Etat, impôts et taxes retenues à la source		86 698	88 877	134 338
Créditeurs divers		26 132	38 825	15 896
Comptes transitoires ou d'attente		54	1 176	54
Charges à payer	4-11-2	35 900	65 801	79 607
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 161	2 040	1 475
Dividende à distribuer		4 242	3 072	3 072
Etat Impôts sur les bénéfices		390 195	419 825	297 631
Etat, TVA à payer		8 270	-	3 580
Produits constatés d'avance	4-11-3	67 801	44 616	81 085
Total		3 240 778	3 346 898	3 448 986

4-11-1 Clients créditeurs

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compte courant produit TOTAL	371 889	34 350	3 107
Compte courant produit OILIBYA	582 753	460 029	726 448
Compte courant produit STAROIL	274 023	263 782	149 842
Compte courant produit SNDP	720 665	740 465	1 085 665
Compte courant produit VIVO ENERGY	-	395 196	106 508
Nouvelles répartitions	-	8 983	14 854
Total	1 949 330	1 902 805	2 086 424

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Provisions Jetons de présence 2014-Conseil d'administration	11 000	33 000	22 000
Provisions Jetons de présence 2014-Comité d'audit Interne	3 000	9 000	12 000
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	11 900	20 485	15 000
Remboursement avance TFP	-	-	30 607
Autres charges à payer	10 000	3 316	-
	<u>35 900</u>	<u>65 801</u>	<u>79 607</u>

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
- Loyer Office National de Télédiffusion	6 644	6 328	2 109
- Loyer BTK	40 203	38 288	16 409
- Autres produits constatés d'avance	20 954	-	62 567
	<u>67 801</u>	<u>44 616</u>	<u>81 085</u>

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**5-1 Revenus**

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Transport par pipeline	5-1-1	4 761 538	4 599 806	9 926 163
Transport par conduites banales	5-1-2	236 993	229 406	495 283
Frais de stockage des produits pétroliers dans la pipeline	5-1-3	48 213	48 213	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	173 702	164 775	379 136
Total		5 220 446	5 042 200	10 897 008

5-1-1 Transport par pipeline

	Qté transportées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2014
Gasoil	445 888	5,823	2 596 406
Pétrole	17 155	5,623	96 463
Gasoil 50	73 187	5,823	426 120
Essence sans plomb	253 754	6,473	1 642 550
Total	789 984		4 761 538

5-1-2 Transport par conduites banales

	Qté transportées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2014
Gasoil	445 888	0,3	133 766
Pétrol Domestique	17 155	0,3	5 147
Pétrol Industriel	73 187	0,3	21 955
Sans Plomb	253 754	0,3	76 125
Total	789 984		236 993

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage.

La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	Qté Stockées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2014
Frais de stockage	23 337	2,066	48 213

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	Qté Transportées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2013
Quantité transportée du 01 janvier 2014 au 30 juin 2014	42 964	4,043	173 702

5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Profits sur position de litrage	5-2-1	519 598	511 054	1 051 605
Vente cahiers de charges		-	1 100	1 100
Total		519 598	512 154	1 052 705

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compte courant SNDP	311 984	138 096	(79 677)
Compte courant TOTAL	(173 954)	142 947	743 497
Compte courant STAROIL	14 582	(49 955)	186 886
Compte courant SHELL	(348 218)	-	-
Compte courant OILIBYA	715 204	(235 127)	(440 291)
Compte courant VIVO ENERGY	-	515 093	641 190
Nouvelles répartitions-Total Tunisie	-	-	4 814
Nouvelles répartitions- VIVO Energy	-	-	6 811
Nouvelles répartitions- SNDP	-	-	(10 098)
Nouvelles répartitions- OIL LIBYA	-	-	3 229
Nouvelles répartitions- STAROIL	-	-	(4 756)
Total	519 598	511 054	1 051 605

5-3 Achats consommés

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Achats stockés	8 907	17 043	23 746
Variation des approvisionnements stockés	1 337	2 265	27 789
Achats non stockés d'énergies	253 451	196 826	442 191
Carburants	48 829	51 100	98 751
Petits outillages	1 096	3 728	3 887
Electricité	28 442	18 198	46 042
Eau	6 517	4 197	11 542
Fournitures de bureau	31 546	17 724	31 079
Achats divers	38	766	856
Total	380 163	311 847	685 883

5-4 Charges de personnel

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Salaires et compléments de salaires	1 492 989	1 460 064	2 967 614
Charges sociales légales	300 103	301 678	666 553
CAVIS	17 792	18 059	58 289
Assurance groupe	138 605	140 827	276 919
Autres charges de personnel	20 313	38 583	67 658
Total	1 969 802	1 959 211	4 037 033

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2014 à 1 969 802 dinars contre 1 959 211 dinars au 30 juin 2013, soit une variation positive de 10 591 dinars.

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Amortissements des immobilisations corporelles	1 016 005	941 247	1 955 353
Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	-	-	128 542
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	-	-	863
Dotations aux provisions sur amortissement au titre des contrats	99 500	334 455	148 750
Total	1 115 505	1 275 702	2 233 508

5-6 Autres charges d'exploitation

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	63 349	60 333	120 665
Entretiens et réparations	52 377	73 126	138 730
Primes d'assurance	70 856	60 144	114 951
Etudes et divers services extérieurs	68 899	79 066	188 520
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	126 838	75 692	150 505
Publicités, publications, relations publiques	41 824	45 602	75 890
Transports et déplacements	36 682	28 842	64 551
Frais de P.T.T	21 859	18 183	50 595
Services bancaires et assimilés	2 987	2 083	5 289
Impôts et taxes et versements assimilés	66 764	68 803	137 265
Autres charges extérieures	14 000	16 580	28 000
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	2 154	3 871	7 519
Transfert des charges	(100 299)	(92 421)	(159 555)
Total	468 290	439 904	922 925

5-7 Charges financières nettes

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>
Pertes de changes	(3 540)	(12 887)
Gains de changes	412	535
Autres	(205)	-
Total	(3 333)	(12 352)

5-8 Produits des placements

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	494 052	376 862	793 281
Dividendes perçus / Actions SNDP	31	31	32
Total	494 084	376 893	793 313

5-9 Autres gains ordinaires

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Revenus des immeubles	101 643	78 372	168 257
Vente des 4 Obturateurs et voitures	-	-	106 094
Produits divers ordinaires	442	1 798	5 539
Pénalités de retards	-	15 593	23 473
Produit net sur cession d'immobilisations corporelles	7 733	-	-
Total	109 818	95 763	303 363

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**6-1 Autres actifs**

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Variation des autres actifs courants	(82 435)	(175 957)	(74 339)
Variation des autres actifs financiers	(183 227)	(92 574)	(28 986)
Encaissements des prêts sur fonds social	(9 771)	(31 984)	(16 020)
Total	(275 433)	(300 515)	(119 345)

6-2 Fournisseurs et autres dettes

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	(107 614)	60 313	(128 849)
Variation des autres passifs courants	(208 208)	1 081 674	1 183 761
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(15 782)	13 326	38 172
Total	(331 604)	1 155 313	1 093 084

Note 7: Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Engagements donnés	3 572 019	4 045 880	4 014 290
Cautions données	180 807	180 817	180 817
Cautions pour stocks de remplissage	3 391 212	3 865 063	3 833 473
Engagements reçus	897 267	968 058	890 888
Cautions reçues	897 267	968 058	890 888

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 m2 se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL. Jusqu'à la date de clôture de la période du 30 Juin 2014, Aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert pour cela aucune provision sur la valeur nette comptable du tronçon n'a été constatée jusqu'à la fin de Juin 2014.

Annexes

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(Exprimé en dinars)

Annexe -1-

Désignations	Valeurs Brutes			Amortissements & Provisions				VCN		
	31/12/2013	Entrées	Sorties	30/06/2014	31/12/2013	Dotations	Régularisations	30/06/2014	30/06/2014	31/12/2013
Terrains	625 640	-	-	625 640	-	-	-	-	625 640	625 640
Constructions	35 916 630	85 348	-	36 001 978	23 917 886	781 955	-	24 699 841	11 302 137	11 998 744
Inst. tech matériels et outillages industriels	3 394 924	96 560	-	3 491 484	2 034 631	135 059	-	2 169 960	1 321 794	1 360 293
Matériels de transport	1 259 781	94 400	29 089	1 325 092	790 050	66 535	29 089	827 496	497 596	469 731
Equipements de bureaux	972 503	40 518	-	1 013 021	804 012	21 325	-	825 337	187 684	168 491
Installations Agencements et Aménagements	538 790	-	-	538 790	479 806	6 690	-	486 496	52 294	58 934
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles (1)	42 710 363	316 826	29 089	42 998 100	28 026 385	1 011 564	29 089	29 008 860	13 989 240	14 683 978
Immobilisation en cours (2)	2 416 310	105 800	96 559	2 425 551	2 324 500	-	-	2 324 500	101 051	91 810
Total (1) +(2)	45 126 673	422 626	(125 648)	45 423 651	30 350 885	1 011 564	29 089	31 333 360	14 090 291	14 775 788

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2014

(Exprimé en dinars)

Annexe -3-

Produits	Charges	Soldes	30/06/2014	31/12/2013
Revenus	5 220 446	déstockage de production 11 669		
Total	5 220 446	Total 11 669	Production 5 208 777	10 899 94
Production	5 208 777	Achats consommés 10 282		
Total	5 208 777	Total 10 282	Marge sur coût matières 5 198 495	10 846 03
Marge sur coût matières	5 198 495	Autres charges externes 871 706		
Autres produits d'exploitation	519 598			
Total	5 718 093	Total 871 706	Valeur ajoutée brute 4 846 387	10 320 01
Valeur ajoutée brute	4 846 387	Impôts et taxes 66 764		
		Charges de personnel 1 969 802		
Total	4 846 387	Total 2 036 566	Excédent brut d'exploitation 2 809 821	6 146 03
Excédent brut d'exploitation	2 809 821	dotations aux amortissements 1 115 505		
Autres produits ordinaires	109 818	Autres charges ordinaires 2 650		
Produits financiers	494 084	Charges financières 3 333		
Transfert et reprise de charge	100 299	Impôts sur le résultat ordinaire 876 889		
Total	3 514 022	Total 1 998 377	Résultat des activités ordinaires 1 515 645	3 510 18
Résultat des activités ordinaires	1 515 645	Effet négatif des modifications comptables -		
Effet positif des modifications comptables				
Total	1 515 645	Total -	Résultat net après modifications comptables 1 515 645	3 510 18

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en dinars)

Annexe -2-

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31 décembre 2013	17 697 680	1 717 716	160 205	139 510	530 787	3 510 918	8 087 823	31 844 639
Affectation du résultat de l'exercice 2013	-	52 052	-	-	-	(3 510 918)	3 458 866	-
Augmentation du Capital	1 041 040	-	-	-	-	-	(1 041 040)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(1 769 768)	(1 769 768)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	400 000	-	(400 000)	-
Recettes fonds social	-	-	-	-	14 971	-	-	14 971
Emplois fonds social	-	-	-	-	(94 065)	-	-	(94 065)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	1 515 645	-	1 515 645
Solde au 30 juin 2014	18 738 720	1 769 768	160 205	139 510	851 693	1 515 645	8 335 881	31 511 422

Le résultat net par action pour le premier semestre de l'année 2014 s'élève à 0,404 dinars.

Rapport d'examen limité des états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires de
La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
« SOTRAPIL. SA »

- 1- En application des dispositions de l'article 21 bis nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL. SA », couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2014.
- 2- Ces états financiers qui font apparaître un total net du bilan de **36 055 761 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **1 515 645 dinars** et une variation négative des flux de trésorerie de **805 907 dinars**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.
- 3- Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'examen limité pour obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 4- Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'examen en question fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé des éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers intermédiaires annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note en post Opinion

En dépit de l'arrivée à terme courant les exercices comptables 2012 et 2013 des conventions de servitude permettant à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline de transport des produits pétroliers à travers les parcelles de terrains se trouvant sur son tracé, la SOTRAPIL n'a pas encore réussi à entamer le renouvellement desdites conventions à défaut de fixation des prix de référence pour l'indemnisation des différents propriétaires terriens.

La SOTRAPIL a mandaté un expert judiciaire indépendant courant l'exercice 2012 pour estimer les prix de référence des indemnités à servir sur la base de la vocation et de l'emplacement de chaque lot de terrain traversé par le pipeline. Les résultats des travaux de l'expert consignés dans son rapport ont été communiqués en date du 10 janvier 2014 à la direction générale des expertises rattachée au Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières pour avis. Aucune réponse n'a été reçue jusqu'à la date de rédaction du présent rapport.

Toutefois, à défaut de fixation avec certitude de la valeur globale des indemnités à servir en vue de son incorporation en tant qu'élément du coût de construction du pipeline, le conseil d'administration dans sa réunion du 27 mars 2014 a retenu les prix de référence indiqués au niveau du rapport de l'expert judiciaire comme base pour l'estimation de la provision pour amortissements relative à la consommation progressive de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline. Cette provision a été estimée et comptabilisée au niveau des états financiers intermédiaires, arrêtés au 30 juin 2014 pour **348 251 dinars** dont **99 500 dinars** au titre du premier semestre de l'année 2014 et ce, dans l'attente de l'aboutissement final du dossier des servitudes, par la signature des conventions avec les différents propriétaires terriens.

Tunis, le 28 août 2014
International Management & Auditing Company « I.M.A.C »
Membre de « The Leading Edge Alliance »

Abderrazek SOUEI